

Image not found or type unknown



Garantie sur cadeau fournisseur ?

Par **Malo29_old**, le **07/11/2007 à 10:44**

Bonjour,rrnMa question est la suivanterrnSur internet, un vendeur propose un appareil photo numérique à près de 800€ en précisant "état neuf". rnrnSelon son annonce, cet objet lui a été offert en tant que "cadeau fournisseur" et par conséquent il ne dispose pas de facture.rnrnSeule la carte de garantie (vierge) est fournie avec le produit dans sa boîte d'origine.rnrnSavez-vous comment peut alors fonctionner la garantie constructeur sur le produit ainsi vendu ?rrnrrnMerci.